

### ACTUALITÉ

Page 2

#### ■ En bref

Page 3

#### ■ La semaine fiscale

Frédérique Perrotin

#### Les résultats du contrôle fiscal

### DOCTRINE

Page 6

#### ■ Personnes / Famille

Josselin Picard

#### L'interdépendance des contrats dans le divorce sans juge

### CULTURE

Page 15

#### ■ Ventes publiques

Bertrand Galimard Flavigny

#### Vernet dans un port oriental

## ACTUALITÉ

### La semaine fiscale

## Les résultats du contrôle fiscal <sup>124q7</sup>

Frédérique PERROTIN

Bercy affiche un bilan plus que satisfaisant en matière de contrôle fiscal, dopé notamment par les résultats du service de régularisation des comptes détenus à l'étranger. Les contrôles se font plus ciblés afin d'assurer une meilleure couverture du tissu fiscal.

Comme chaque année, le bilan de l'action menée par les services en matière de lutte contre la fraude fiscale a été présenté. Ce bilan traite successivement des résultats des opérations de contrôle ; du recouvrement des impositions émises ; des poursuites pénales ; des plaintes pour escroquerie fiscale ainsi que des procédures d'opposition à fonction.

#### ■ De bons résultats chiffrés

Pour la première fois, les montants de redressement ont dépassé le chiffre des 20 milliards d'euros. Les résultats de 2015 du contrôle fiscal excèdent ceux de 2014 de 1,9 milliard (21,2 milliards d'euros en 2015 contre 19,3 milliards d'euros en 2014). Ces résultats prennent en compte ceux du service de traitement des déclarations rectificatives (STDR). Le montant total des droits et pénalités perçus en 2015 s'élève à 2,65 Md €, soit 4,55 Md € depuis l'origine. Au 31 décembre 2015, près de 45 000 contribuables détenant des avoirs à l'étranger non déclarés ont déposé une demande de mise en conformité auprès du STDR. Afin d'accélérer

le traitement des demandes de régularisation des comptes à l'étranger non déclarés, tout en garantissant un traitement homogène de ces demandes, sept pôles interrégionaux ont été mis en place, depuis le 1<sup>er</sup> juin 2015, pour renforcer les équipes du STDR : trois pôles localisés en Île-de-France (Paris, Saint-Germain-en-Laye et Vanves) et quatre en province (Lyon, Marseille, Bordeaux et Strasbourg). La part des contrôles répressifs est en hausse depuis 2010 et se stabilise autour de 31 % sur les quatre dernières années. Le montant des droits et pénalités relatifs à ces contrôles est en hausse depuis 2010 et atteint en 2015 la somme de 7,84 Mds €. L'action de la DGFIP dans la lutte contre la fraude fiscale reste soutenue et se traduit dans les chiffres. Le montant des sommes recouvrées progresse en 2015. Il a augmenté de + 12,5 % entre 2014 et 2015.

Suite en p. 3

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces@petites-affiches.com  
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris  
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

 Gazette du Palais

annonceslegales@gazette-du-palais.com  
12, place Dauphine - 75001 Paris  
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le  
Quotidien  
Juridique

annonces@le-quotidien-juridique.com  
12, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris  
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

La Loi  
ARCHIVES COMMERCIALES DE LA FRANCE

loiannonce@lalo.com  
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris  
Tél. : 01 42 34 52 34